

Municipales à Saint-Médard-en-Jalles : une liste participative de citoyens

A LA UNE SAINT-MÉDARD-EN-JALLES Publié le 27/09/2019 à 9h46 par Jean-Michel Le Blanc.

0 COMMENTAIRE



Le collectif Saint-Médard-en-Jalles Demain organise une réunion publique le 1er octobre J.-M. L. B.

Le collectif Saint-Médard-en-Jalles Demain présentera une liste aux élections municipales de mars prochain

En vue des élections municipales de mars 2020, Saint-Médard-en-Jalles demain (SMJD) est en train de préparer une liste. Créé en juillet dernier pour répondre « à l'urgence écologique et sociale », ce collectif de citoyens a une vision résolument participative de la politique, élaborant son « projet de vie » à partir d'ateliers de réflexion et souhaitant que les habitants prennent part aux décisions futures. « Prendre le pouvoir pour le partager », résume Bruno Cristofoli, l'un des 55 membres actifs de SMJD et actuellement conseiller municipal d'opposition. « SMJD est ouvert à tous, y compris les adhérents de partis politiques... à condition qu'ils laissent leur carte à l'entrée », ajoute l'une des porte-parole.

SMJD a mis en place une « charte des valeurs » qui guidera sa conduite tout au long de la campagne électorale et par la suite si les électeurs penchent en sa faveur. On peut notamment y lire que « Le politique, c'est l'habitant; l'élu est un animateur de la vie politique; la participation du plus grand nombre d'habitants est indispensable pour les

projets et les décisions municipales. » « La démocratie ne s'arrête pas le jour du vote. elle doit plutôt commencer à ce moment-là pour permettre à chacun d'être acteur de la vie de la commune, d'avoir le pouvoir d'agir et de participer à la prise de décision. »

Réunion mardi

Une réunion publique se tiendra le mardi 1er octobre à 20 heures dans la salle Simone-Veil pour présenter le collectif et poursuivre la réflexion. L'assemblée générale de SMJD du 12 octobre, de 13 heures à 19 heures à Feydit, mettra en place le processus de désignation de la liste et définira dès à présent sa position au deuxième tour des élections. Les noms de la liste et de la tête de liste seront définis dans le courant du mois de décembre. Dans cette liste, des places seront laissées à des Saint-Médardais tirés au sort (s'ils sont d'accord, évidemment), « pour inviter notamment des jeunes de moins de trente ans à s'engager dans la vie municipale. »